REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Frasne

Arrondissement de Pontarlier

Commune de Métabief

Nombre de membres

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 12
- Ayants donné procuration : 1
- Absents :2

Date de la convocation : 27/10/2026

Délibération n°2026-H-03

Résultat du vote : APPROUVÉ

Pour : 12
Contre :
Abstention :

Délibération certifiée exécutoire.

Extrait transmis
contrôle de légalité le : 14/11/26

Publié le : 14/11/26

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 02 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 02 novembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 27 octobre 2026, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Lucie Rousselet-Jurcevic, Bénédicte Lavier, Francis Meuterlos, Dylan Magnin, Xavier Colisson, Véronique Saget, Clothilde Salah, Florence Collino, Mickaël Linares.

Excusés : Christelle Demart, Charlotte Chassard,

Absent : Thibault Decreuse, Philippe Bizet.

Pouvoirs : Christelle Demart à Laurent Poncet.

Secrétaire : Francis Meuterlos

OBJET : CANDIDATURE VILLAGES D'AVENIR / RÉHABILITATION DE LA MAISON COMMUNE

M. le Maire explique que, dans le cadre de l'ouverture de France Services en début d'année 2026, une réflexion a été menée avec la Banque des Territoires (dispositif : « Lieux Innovants - Lieux Accueillants) afin de travailler à l'optimisation de l'aménagement du RDC de la « Maison Commune » (située au 16 rue du village).

Ce bâtiment, datant de 1833, constitue encore aujourd'hui un édifice structurant pour la commune.

A ce titre, et pour compléter le travail entamé avec la Banque des Territoires, il est envisagé de penser plus largement la réhabilitation de cet entité.

A ce jour, la « Maison Commune » a une vocation multifonctionnelle et abrite :

- les services de la mairie,
- l'accueil France Services,
- une salle polyvalente (la salle Sancey-Richard),
- des locaux techniques,
- des locaux associatifs.

Une vaste surface comprenant les vestiges du premier cinéma (installé dans le bâtiment en 1925) et un ancien appartement est actuellement sous-utilisée.

La réhabilitation envisagée répondrait à plusieurs objectifs :

Elle viserait, en premier lieu, à optimiser et rationaliser l'utilisation des espaces, en réorganisant les différents services tout en en ajoutant d'autres (éventuellement une police municipale mutualisée).

Ensuite le projet prévoirait également des travaux de rénovation énergétique tant sur l'isolation du bâtiment que sur le remplacement des menuiseries afin de : réduire les consommations

énergétiques, d'améliorer le confort des occupants et d'inscrire durablement ce bâtiment communal dans une démarche de transition énergétique.

Cette réhabilitation permettrait ainsi de valoriser un patrimoine historique, tout en l'adaptant aux besoins actuels et futurs de la commune, de ses habitants et de ses associations.

Le programme « Village d'avenir », proposé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), pourrait accompagner la collectivité dans ce projet. La commune de Métabief a donc d'or et déjà postulé.

Le dossier de candidature de la commune du Touillon et Loutelet, pour un projet similaire à celui de Métabief, pourrait être instruit en même temps afin de faciliter le pointage des aides.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le dépôt de la candidature de la commune de Métabief au programme « Village d'avenir » et, plus largement, valide le projet de réflexion sur la réhabilitation de la « Maison Commune »,

- autorise le Maire à signer les pièces y afférant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Métabief,

Le Maire

Gérard DEQUE

